

ailes à la calomnie. " On a objecté à mon speculum, dit Marion Sims, de nécessiter pour son application l'assistance d'une troisième personne. S'il n'avait une valeur réelle, il n'y aurait pas de meilleure raison pour le faire adopter universellement. J'insiste pour qu'une troisième personne soit toujours présente en ces occasions. La délicatesse et la bienséance le requièrent, et l'opinion publique doit l'exiger....."

Certaines femmes désirent parfois remettre l'exploration à une prochaine visite, habituellement pour des raisons de toilette de dessous que vous ne devez pas avoir l'air de soupçonner. Si vous pouvez accorder le délai, vous ne devez pas accepter le refus formel : il est blessant. Renvoyez à d'autres la femme qui, par son opposition persistante à une chose jugée par vous indispensable, vous témoigne une méfiance que votre dignité ne peut tolérer.

Vous recevez dans votre cabinet des jeunes filles, des veuves et des femmes mariées qui vous demanderont, avec ou même sans périphrases, de les faire avorter. Les mettre à la porte est assurément le moyen le plus simple de ne s'attirer aucun désagrément, mais ce n'est pas remplir son devoir. A mon avis, il faut combattre l'idée criminelle et montrer les dangers de l'avortement, qui peut entraîner la mort ou conduire en Cour d'assise.

Si la femme insiste, menacez-la de la dénoncer au procureur du Roi : elle ne sait pas que vous êtes lié par le secret professionnel, et la menace l'empêchera peut-être d'aller se faire avorter ailleurs.

Pouvez-vous feindre d'entrer dans ses vues et, dans l'espoir de gagner du temps ou d'obtenir un changement de résolution, prescrire, comme certaines autorités l'ont conseillé, des remèdes inoffensifs ? J'estime qu'il faut bien vous en garder : vous avez votre honneur à tenir hors d'atteinte, et si la fausse-couche survenait spontanément, il serait compromis, parce qu'on pourrait vous attribuer le succès de l'affaire.—(A suivre.)

Une prime à la fécondation.—M. le professeur Tarnier, estimant avec raison que les faits valent mieux que les discours, vient d'intervenir d'une façon aussi pratique qu'originale dans la question de la dépopulation, si chaudement discutée à l'Académie de médecine de Paris.

Il s'est, en effet, engagé à donner une prime de 100 francs à toutes les familles de sa commune natale (en Bourgogne), qui auront un enfant dans le courant de 1892.

Espérons que, le printemps aidant, la prime de M. Tarnier ne manquera pas son but.

C'est une nouvelle manière d'être pour quelque chose dans la naissance d'un citoyen.